



FLASH

n° 177

Janvier 2020

Publication numérique périodique de la F.F.A.M. destinée à l'information des responsables des associations adhérentes et aux membres de la section des membres individuels

EDITO

SOMMAIRE

- ◆ *Actions administratives et juridiques*
- ◆ *Agenda*
- ◆ *Les J.P.P.M.*
- ◆ *Le Salon International du Patrimoine Culturel 2019*
- ◆ *Vie des régions*
- ◆ *Vos animations*

A tous les membres de la FFAM, présidents administrateurs des associations, membres individuels, je présente mes meilleurs vœux, que cette année soit positive pour nos moulins.

Notre travail incessant commence à payer ; la F.F.A.M. est reconnue comme « résistant principal » au dogme de la DEB ; notre position et nos actions face à la note du 30 avril 2019 posent beaucoup de problèmes à l'administration.

Cette dernière essaie de passer en force dans le projet de priorisation des ROE (Référentiel des Obstacles à l'Écoulement) bien qu'il n'y ait aucune étude scientifique pour les justifier et que les budgets prévus soient très flous.

Nous devons participer à toutes ces réunions d'informations pour nous permettre de réagir sur chaque dossier posant des interrogations.

Nos actions en justice sur cette note continuent ; la loi est pour nous et de récents arrêts du Conseil d'Etat nos confortent dans notre action.

La F.F.A.M. a été reçue pour une audition au Sénat par Daniel Grémillet, sénateur des Vosges. A cette occasion Daniel Grémillet nous a confirmé que la majorité du Sénat était en accord avec nos arguments. Le dossier que nous lui avons remis a été préparé en collaboration avec Maître Rémy.

Nous espérons qu'il aboutira à une proposition de projet de loi sur la petite hydroélectricité au premier semestre 2020. Continuons nos actions avec les élus ; ce sont nos meilleurs vecteurs pour faire respecter la loi par les services.

Deux échéances importantes nous attendent : notre congrès en Anjou et les J.P.P.M. Répondez présents à ces deux dates, importante pour la cause de nos moulins.



LE SENAT AUDITIONNE LA F.F.A.M.



Le 7 janvier 2020, le sénateur Daniel Grémillet, rapporteur de la Commission des affaires économiques a auditionné la FFAM.

Le compte-rendu de cette audition sera présenté au prochain conseil d'administration le samedi 14 mars et dans le flash d'avril.



Notre conseiller technique Jean Blanchet peut résoudre vos problèmes techniques, comme il a eu l'occasion de le faire pour le propriétaire du Moulin de Chevain près d'Alençon.

Lors d'une réunion à la mairie, les deux parties ont pu exposer leurs arguments et sont arrivés à un accord à l'amiable.

Comme le dit Jean Blanchet : un bon arrangement vaut mieux qu'un mauvais procès.

Jean Blanchet : T. 06 38 53 19 56 - Mail : a2moulins50@laposte.net

Patrice Cadet nous a transmis un document intitulé :

Compilation d'arguments à destination des défenseurs de la biodiversité aquatique terrestre à travers les moulins.

Ce document a été rédigé en réponse à la politique de restauration de la continuité écologique conduite par la Direction de l'eau et de la biodiversité et soutenue par l'Agence Française de la biodiversité, qui conduit à un désastre : l'extinction de la faune aquatique.

« Les poissons vivent dans l'eau et l'eau disparaît temporairement de nos rivières. Peut-on demander à la biodiversité aquatique de s'adapter à la loi qui favorise la disparition de l'eau de la rivière ou doit-on adapter la loi à la biodiversité aquatique pour éviter son extinction ?

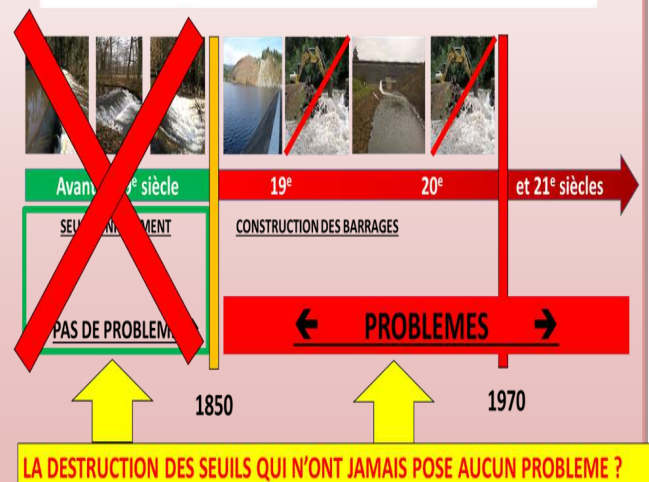
Si vous souhaitez prendre connaissance de toutes ces problématiques, vous pourrez découvrir l'intégralité de ce dossier (74 pages) en suivant le lien ci-après :

<https://www.moulinsdefrance.org/compilation-darguments-a-destination-des-defenseurs-de-la-biodiversite-aquatique-terrestre-a-travers-les-moulins/>

Excellente lecture !



Que propose l'administration ?





FLASH n° 177

Les Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins

L'arbre vie et usages

Les inscriptions sont ouvertes



Le Salon International du Patrimoine Culturel

La 26^e édition du Salon International du Patrimoine Culturel se déroulera du
mercredi 28 octobre

au samedi 31 octobre 2020

au Carrousel du Louvre- Paris

Cette édition aura pour thème « **Patrimoine et Territoires** ». S'il constitue un lien avec le passé qu'il tend à valoriser, le patrimoine est également une solution d'avenir pour les territoires et donne matière à appréhender notre société à venir. Renouveau et redynamisation des centres urbains, réutilisation du patrimoine monumental, attractivité touristique et économique... Plus de 350 exposants, des conférences et des démonstrations vous permettront de bénéficier de conseils et d'avis d'experts sur ce thème mais également d'approfondir toute question que vous vous posez concernant le patrimoine !





AGENDA

Vendredi 15 au lundi 18 mai 2020



Congrès FFAM en Anjou

Samedi 27 et dimanche 28 juin 2020



Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins

Mercredi 28 au samedi 31 octobre 2020



Salon International du Patrimoine Culturel

NOS REUNIONS

BUREAU

Samedi 25 janvier

Samedi 18 avril

Samedi 4 juillet

samedi 17 octobre

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Samedi 14 mars

Samedi 30 mai

samedi 29 août

Samedi 5 décembre



Attention : les dates du Salon International du Patrimoine Culturel sont modifiées :

Du mercredi 28 octobre au samedi 31 octobre 2020



VIE DES REGIONS

A . M . A .

Association des Moulins de l'Ain

L'association des Moulins de l'Ain fête son vingtième anniversaire. Michel Darniot, président qui a succédé à Yves Scordia depuis 2007, nous en parle avec émotion :

Nous voici donc à l'aube de nos VINGT ANS !!... Que de chemin parcouru, d'écueils évités, que d'espoirs nourris pour la reconnaissance et la renaissance espérées par nos propriétaires, contrecarrées par des doctrines, décrets et obligations diverses d'un département à l'autre, venant bafouer nos lois, et constituant un handicap sérieux !!... Que de difficultés à rappeler que nos moulins ne sont pas source de pollution, mais source de production d'énergie renouvelable, qu'ils ne sont pas responsables de la disparition ou de l'évolution du milieu aquatique, mais que nous oxygénons, que nous dépolluons, que nous évitons les zones en assec ou contribuons à la régulation des rivières en temps de crue, et évitons les catastrophes dans les zones d'étranglement des lits de rivières... Une satisfaction : 110 familles adhérentes dont 85 % de propriétaires de moulins, scieries !... Merci à vous. Bon vent à notre association, qu'elle perdure et enfin retrouve un jour les bases qui lui étaient données au début, et que l'on entretient au mieux : la convivialité, l'entraide, la volonté de faire que demain sera meilleur pour nos moulins et pour nous ! Bien amicalement, finissez bien l'année, gardez la santé, et à bientôt, pour fêter nos 20 ANS !!



Une de nos adhérentes mise à l'honneur

Lors de sa promotion du 15 novembre dernier, La Renaissance Française a accordé à notre adhérente Marie-France Prunier la médaille de bronze du Rayonnement Culturel pour son action depuis 50 ans au sein de l'association Sauvegarde pour le Patrimoine de Bucey-sur-Othe.

Toutes nos félicitations.

Vous avez des informations à nous communiquer (réunions, animations, histoires concernant les moulins, etc.) n'hésitez pas à nous en faire part, nous en informerons les adhérents par l'intermédiaire de notre flash.

Par contre, n'attendez pas le dernier moment.



VIE DES REGIONS

Des nouvelles du Poitou

L'automne est là et nos 4 350 kms de cours d'eau subissent toujours dans la Vienne un déficit de débit ; seuls 62 kms bénéficient d'un écoulement normal, 3525 kms sont en difficulté et enfin 763 kms sont en assec, c'est-à-dire que la vie piscicole a disparu au grand dam de nos amis pêcheurs et de tout citoyen.

Cet étiage des cours d'eau sévère et récurrent a pour conséquence de concentrer les polluants ; sur les 145 captages dans les nappes de notre département, 23 sont altérés.

Le comble est l'abandon de 89 lieux de prélèvement pour cause de pollution. Aujourd'hui l'enjeu est de reconquérir la qualité des eaux brutes par la réduction de l'utilisation de produits chimiques, perfectionner le fonctionnement de certaines stations d'épuration, des hy-

drocarbures, résidus médicamenteux et que les particuliers s'impliquent dans le respect de la nature par une démarche volontaire. Tout ce qui est décrit a un coût : 15 millions d'euros dans le Civraisien où l'eau doit transiter dans une usine de traitement pour la rendre propre à la consommation, sans compter des investissements annuels à hauteur de 3 à 4 millions d'euros.

Une volonté politique existe pour recréer les zones humides, lesquelles ont été effacées sur le territoire à plus de 50 % durant ces trente dernières années, entraînant une réduction drastique de leurs fonctions d'éponge, stockant l'eau l'hiver pour la restituer l'été, sans citer le rôle de filtration, adossé aux ripisylves, 37 % des mares ont été comblées, tout ceci cumulé a pour consé-

quences la disparition de plus de 50% des espèces d'oiseaux qui n'ont pas résisté à la situation environnementale des dernières décennies.

Des actions positives sont menées, en protégeant des zones de captage par l'acquisition du foncier concerné et créer du reboisement dont on connaît les capacités sur l'épuration des sols. Le défi « scientifique » pour solutionner la problématique est ardu face à la diminution des ressources. Je vais rester néanmoins sur une vision positive et regarder le verre à moitié plein, en effet, dans notre département en particulier, où l'État et les collectivités, conscients de l'urgence font face aux enjeux.

Joël Faucher

M. et Mme Cognon, propriétaires du Moulin de la Poëlerie ont rejoint la Route des Moulins. Ils peuvent ainsi bénéficier d'un descriptif historique sur notre site ainsi que de nombreuses photos.

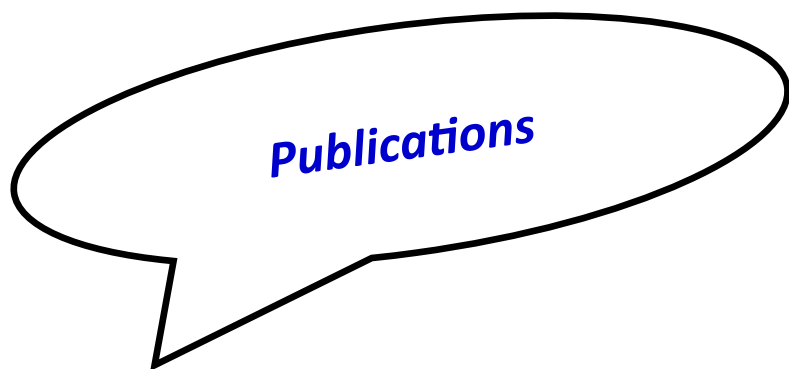
Si vous souhaitez les rejoindre, prenez contact avec :

**Stéphan Durand notre webmaster au
smi.ffam@moulinsdefrance.org ou
routemoulins@moulinsdefrance.org**



Vous avez des informations à nous communiquer (réunions, animations, histoires concernant les moulins, etc.) n'hésitez pas à nous en faire part, nous en informerons les adhérents par l'intermédiaire de notre flash.

Par contre, n'attendez pas le dernier moment.



Les moulins de l'arrondissement de Saint-Omer

par Jean Bruggeman

De nombreuses photos, dessins, plans illustrent l'ouvrage de pages, format A4, impression noire et quadrichromie. Papier semi-mat 115 gr. Broché cousu au fil de lin. Couverture cartonnée

BON DE SOUSCRIPTION

« Les moulins de l'arrondissement de Saint-Omer » par Jean Bruggeman

A retourner avec votre règlement, libellé à l'ordre de : l'ARAM Nord-Pas de Calais

Rue Albert Samain. 59650 Villeneuve d'Ascq

Tel : 03.20.05.49.34 / Mail : jeanbruggeman@nordnet.fr

Coordonnées bancaires Crédit du Nord : IBAN : FR76 1562 9026 8300 0953 5934 015

BIC : CMCIFR2A

Frais d'envoi : 15 € (France Métropolitaine). Pour l'Europe : 25 €. Autres : nous consulter.

Nom et prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Mail :@..... (pour être informé dès sa parution)

Je souscris pour..... exemplaire(s) au prix de 80 € (jusqu'au 01/03/2020) soit€

Plus participation au frais d'envoi pour les commandes par la poste soit.....€

Soit un montant total de€, réglé par chèque, virement ou espèces (barrer la mention inutile)

le.....

Vous avez des informations à nous communiquer (réunions, animations, histoires concernant les moulins, etc.) n'hésitez pas à nous en faire part, nous en informerons les adhérents par l'intermédiaire de notre flash.

Par contre, n'attendez pas le dernier moment.



Vos animations

Que vous soyez écossais ou non !



C'est toujours amusant de célébrer la Journée Robbie Burns né le 25 Janvier.

La célébration sur la vie et la mort de Robert Burns, le poète national de l'Ecosse,

qui a écrit des chansons telle que Auld Lang Syne (Ce n'est qu'un au revoir).

Il est aussi connu pour boire beaucoup et coureur de jupons encore plus.

Au moment où il est décédé à l'âge de 37 ans, en 1796, il avait engendré neuf enfants.

Le Burns supper aura lieu le vendredi 24 et le samedi 25 Janvier 2020,

Réservation, au Moulin de la Forêt à Mesnil Villeman, 02 33 61 80 78 .

ASAMIEC

Vous souhaite une excellente année 2020

Et vous donne rendez-vous au Moulin de Châtillon :

- le 19 avril au Forum des Métiers d'Art.
- le 7 juin à la journée des Moulins.
- le 20 septembre aux journées du Patrimoine.
- le 15 novembre au Marché du Moulin.

Vous avez des informations à nous communiquer (réunions, animations, histoires concernant les moulins, etc.) n'hésitez pas à nous en faire part, nous en informerons les adhérents par l'intermédiaire de notre flash.

Par contre, n'attendez pas le dernier moment.



S O S Moulin en danger

APPEL AUX DONNS

Gabrièle et Jean-Pierre Mie ont besoin de vous. Pour sauver leur moulin vous pouvez faire un don par l'intermédiaire de la plateforme HELLO ASSO ou celle de l'association LE CERCLE DES AMIS DU MOULIN DE RECORD . Ils nous expliquent leur difficile combat.

Le Moulin de Record, moulin « seigneurial » ou « banal », situé sur la rivière Agoût, sur la commune du Bez dans le Tarn en Occitanie, est une bâtisse datant d'au moins du 15e siècle.

Au temps de sa gloire, le moulin disposait de 9 canaux forcés qui entraînaient chacun un système différent: 3 meules à farines et 2 meules à huile, 1 rouet pour la scie circulaire, 1 roue entraînant la scie battante, 2 rouets faisant tourner les blutoirs. Il a fonctionné jusqu'en mars 1958.

En raison de la construction du barrage de Record, situé à 800m en amont du moulin, il a dû cesser ses activités car privé d'une grosse partie de l'eau.

Dans les années 1996 à 2002, les premiers propriétaires après la famille du dernier meunier en activité, lui ont rendu sa beauté en menant une vaste action de rénovation.

Nous avons fait l'acquisition du moulin en 2012 sur un coup de cœur pour ce lieu chargé d'histoire. Depuis, nous avons mené de multiples actions de rénovation et de mise aux normes. Nous avons notamment créé des gîtes dont les fonds contribuent déjà à la ré-

novation du moulin. La grande terrasse côté sud a sécurisé et stabilisé le mur de la bâtisse qui se trouve désormais pérennisée.

Autre plus grand défi à ce jour depuis notre arrivée, c'est incontestablement l'installation d'une micro-centrale hydroélectrique! Quatre années de combat avec l'administration afin de faire valoir le Droit d'eau Fondé en Titre (DFT), ensuite l'investissement de 300.000€ HT sur financement personnel, ce qui est énorme à notre échelle, mais également le déroulement du chantier en soi, préparé pendant une année entière tout de même, avec d'importants travaux de génie civil et de maçonnerie et une turbine qui ne fonctionne toujours pas correctement. Le tout, afin de donner une nouvelle vie à ce Moulin qui le mérite tant.



Pour faire un don :

HELLOASSO : www.helloasso.fr

Le Cercle des Amis du Moulin de Record T. 05 63 73 02 88 / 06 18 31 74 63

Vous avez des informations à nous communiquer (réunions, animations, histoires concernant les moulins, etc.) n'hésitez pas à nous en faire part, nous en informerons les adhérents par l'intermédiaire de notre flash.

Par contre, n'attendez pas le dernier moment.